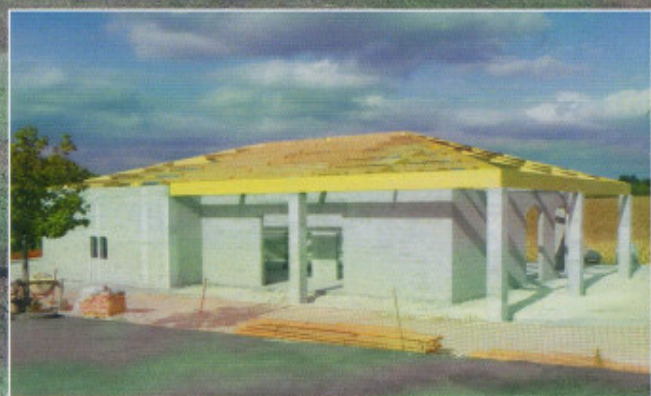


L'ECHO DE SALLES DE BARBEZIEUX



Février 2013

N°29

SOMMAIRE

Éditorial	p 3
Conseil municipal.....	p 4
Budget communal.....	p 4
Salle socioculturelle	p 5
Infos diverses	p 6
Entente sportive Salles-Berneuil.....	p 9
Gym'Volontaire	p 10
Marcher autrement.....	p 11
Jeux intercommunaux.....	p 11
Comité des Fêtes	p 12
Journée caritative	p 12
La chorale de Salles de Barbezieux	p 13
Société de chasse	p 14
Ecole	p 14
Lycée professionnel agricole	p 15
Il était une fois...le petit Mairat	p 16
Les orchidées	p 18
Une tombe remarquable	p 19
Pensez à fabriquer vos pièges à frelons	p 20
Calitom	p 20
CAUE Charente	p 21
Etat civil.....	p 22
Jeu	p 23

Bonjour à tous.

En 2012, même si autour de nous régnait le pessimisme, sur notre commune ce sont l'enthousiasme et l'optimisme qui ont accompagné nos associations.

Preuve en est avec notre club de foot Salles-Berneuil qui malgré le départ important de jeunes joueurs a su se surpasser pour figurer dans le haut du classement et notre club de Gym volontaire, qui poussé par son succès et sa réputation, a eu la surprise de passer dans le journal de Claire Chazal.

Poussée aussi par le vent positif, deux nouvelles associations ont vu le jour en 2012, une dédiée au chant et l'autre à la marche nordique. Vous ferez leur connaissance dans ce bulletin.

Et comme depuis plusieurs années, toutes nos associations : Foot, Gym, chasse, comité des fêtes avec le RPI, le LPA et le conseil municipal, se sont retrouvées pour une mobilisation générale très réussie lors de la journée caritative, avec toujours autant de succès pour combattre la maladie et aider des personnes en difficultés.

En 2013 deux projets communaux importants vont aboutir.

En premier lieu, notre nouvelle salle des fêtes. Si vous passez par le bourg, vous pouvez maintenant en avoir une idée un peu plus concrète que sur les dessins du dernier bulletin communal

Il faudra cependant encore attendre un peu pour son inauguration. Les travaux devraient être terminés courant mars 2013. C'est la rai-

son pour laquelle nous avons repoussé le repas des anciens au 20 avril 2013 pour que nous puissions profiter de ce nouveau lieu de rassemblement.

Le deuxième projet est la carte communale qui vous a été présentée lors de l'enquête publique du 10 janvier au 11 février 2013. Cette carte communale a pour objectif de mieux gérer l'urbanisation de notre commune face au nombre croissant de demandes de permis de construire et aux contraintes imposées par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Plusieurs ajustements sont encore nécessaires dans le prolongement des modifications qui nous ont été soumises par le commissaire enquêteur et que le conseil municipal a accepté. Nous attendons maintenant la décision finale qui revient à monsieur le Préfet.

Le Conseil municipal ne manque pas d'idées pour l'amélioration du cadre de vie et des services aux habitants de Salles. Les futures réflexions porteront sur l'aménagement du terrain jouxtant la nouvelle salle des fêtes où un parc arboré va agrandir le parking et permettre de réaliser des manifestations en plein air et des pic niques à l'ombre. Un nouveau cimetière est aussi à l'étude.

Nous aurons l'occasion de revenir dans d'autres bulletins communaux sur ces projets, en attendant je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Jean Louis NAU



CONSEIL MUNICIPAL (délibérations)

- 29/11/2011 : Lancement de la consultation des entreprises pour la construction d'une salle socio-culturelle. Dissolution de la régie des recettes de la garderie et de la restauration scolaire, compétence transférée à la communauté de communes des 4 B.
- 27/01/2012 : Choix et Attribution des marchés de travaux aux entreprises. Travaux de voirie à réaliser en 2012.
- 12/03/2012 : Prêt au Crédit Mutuel et au Crédit Agricole pour la construction de la salle de fêtes. Aménagement parking et demande d'aide parlementaire. Choix du traiteur pour le repas des anciens.
- 04/04/2012 : Vote du compte administratif du budget primitif et des taux d'impositions communales. Augmentation de la rémunération du préposé à l'entretien des espaces verts. Attribution de compensation provisoire entre la communauté de communes et la commune et convention de mise à disposition de services entre la commune et la communauté de communes des 4 B.
- 07/06/2012 : Assurance Dommage-ouvrage pour la construction de la salle socioculturelle. Prêt à la Caisse des dépôts et consignations et à la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou Charentes.
- 06/09/2012 : Adhésion au plan de lutte départemental contre les frelons asiatiques.
- 15/11/2012 : Création d'un emploi permanent à temps non complet. Certificat d'urbanisme « le canton ». Élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Adhésion au groupement de commande pour l'élaboration du PAVE. Modification de la convention relative à l'adhésion de la commune au service de santé et de prévention des risques professionnels du centre de gestion de la Charente.
- 06/12/2012 : Travaux de renforcement de la ligne électrique « Fléac-Montguyon ». Travaux de voirie à réaliser en 2013.

BUDGET COMMUNAL 2012

Fonctionnement

Charges générales	41229,17
Charges de personnels	31391,78
Charges de gestion	44970,58
Autres charges	26924,69
Charges financières	2685,92
Opérations de transfert	2027,22
Total Dépenses	149229,36

Produits des services	203,5
Impôts et taxes	99304,36
dont Impôts locaux	
Produits exceptionnels	1883,55
Excédents antérieurs reportés	175552,74
Dotation de fonctionnement	107783,5
Revenus d'immeuble	7360
Opérations de transfert	725,83
Total Recettes	392763,48

Investissement

Emprunts	2881,62
Immobilisations	2152,8
Voirie	14106,15
Bâtiments	301013,78
Opérations de transfert	1883,62
TOTAL	322037,97

Compensation TVA et	
Dotation d'équipement (État)	14407,97
Subventions	118362,8
Emprunts	275000
Opérations de transfert	3185,01
TOTAL	410955,78

Solde

Total Dépenses	471267,33
-----------------------	------------------

Total Recettes	803719,26
-----------------------	------------------

Excédent cumulé en 2012 : 332451,93 €

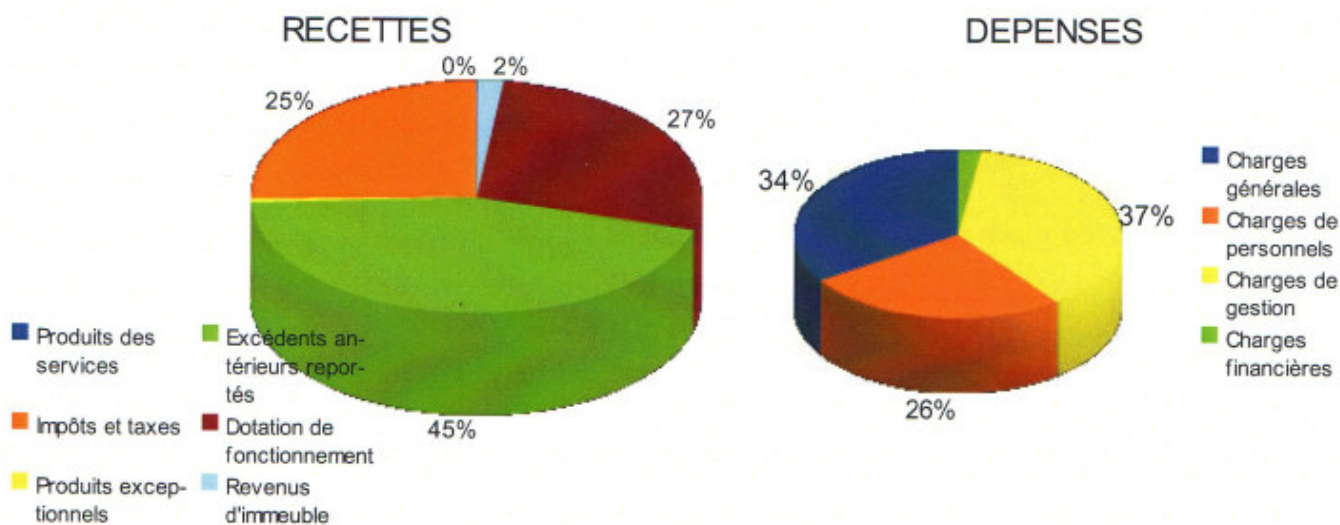
L'excédent cumulé sur 2012 ne reflète pas la réalité car les travaux de la salle socioculturelle sont à cheval sur deux années. Nous avons perçu une grosse partie des subventions et contracté des prêts à hauteur de 275000 €, alors que les dépenses pour les travaux de construction ne sont qu'à moitié engagées. Le budget prévisionnel de cette réalisation est respecté.

Le transfert du scolaire à la communauté de communes des 4B fait varier les différents chapitres mais ne change pas le budget. Nous avons transféré le coût du scolaire de 46000 € à la CC4B, mais cette somme passe en attribution de compensation. La charge en valeur est bloquée à la date du transfert. L'augmentation de cette charge est payée par la CC4B.

En 2013, nous consacrerons les budgets nécessaires à l'entretien de la voirie, la finalisation de la carte communale et dédierons la part la plus importante à la construction de la salle socioculturelle. Nous allons aménager le champs devant la salle socioculturelle en parking et une zone paysagère.

Nous maintenons notre rythme d'investissement à un niveau assez élevé pour toujours plus de confort et de services tout en respectant notre capacité de financement.

La carte communale qui organisera l'urbanisation de la commune et dont l'enquête publique vient d'être clôturée est en attente de l'acceptation du Préfet et vous sera donc présentée dans le prochain bulletin municipal.



SALLE SOCIOCULTURELLE

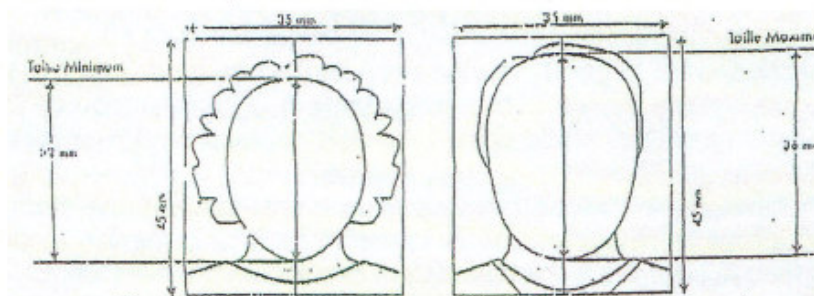
Vous pouvez suivre la construction de la salle en bas du parking communal et constater que l'on approche de son ouverture aux Sallois. Pour l'instant, nous tenons le budget prévisionnel et le planning des travaux. Je prévoyais dans le précédent bulletin municipal l'inauguration pour fin 2012, mais nous avons été retardé par un désengagement de la Caisse des dépôts et Consignation, banque prêteuse pour ce projet, à la veille de la pose de la première pierre. La recherche d'autres prêteurs a mis quelques mois supplémentaires pour boucler le financement. Ce sont donc le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, la Caisse d'épargne et la Caisse des dépôts et Consignation, quatre banques qui nous prêtent les 275000 € nécessaire au bouclage du budget.

Les travaux ont donc commencé en Mai 2012 au lieu de Mars pour une prévision de fin de travaux courant mars 2013. Des réservations ont déjà eu lieu.



DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Se présenter à la mairie de son domicile avec 2 photos d'identité. La photographie en couleur est fortement recommandée. Le fond doit être clair (bleu clair, gris clair) et en tout état de cause neutre et uni (le blanc est proscrit). La mise au point doit être nette. La limite entre la tête et l'arrière-plan doit être clairement identifiable.



Un justificatif de domicile récent: une quittance de loyer, un certificat d'imposition, une attestation de carte de sécurité sociale, une quittance d'assurance, une facture d'EDF ou de téléphone. Un RIB n'est pas admis.

Une copie intégrale d'acte de naissance, délivrée par la mairie du lieu de naissance, sur présentation du livret de famille, sinon, envoyer un courrier en indiquant le nom, celui des parents, la date de naissance et joindre une enveloppe affranchie à l'adresse du domicile.

Le passeport périmé ou la carte nationale d'identité périmée

Livret de famille

En cas de vol, fournir la déclaration délivrée par la gendarmerie

Autorisation parentale

Photocopie du jugement de divorce ou de non-conciliation

Timbres fiscaux: 86 € pour un passeport adulte

42 € pour un passeport mineur de quinze ans et plus

17 € pour un passeport de moins de quinze ans

Timbres fiscaux pour la CNI en cas de perte ou de vol de 25 €



ALERTE AUX FEUX

Tous les feux en plein air sont soumis à une autorisation à demander en Mairie, 3 jours ouvrés à l'avance. Cette autorisation est valable 3 mois. Le jour où vous souhaitez allumer votre feu, vous devez téléphoner à un numéro spécifié sur l'autorisation pour connaître l'indice de risque météorologique. Cet indice, établi chaque jour par le service incendie, vous dit s'il est possible de faire du feu ou pas. Les recommandations en matière de feu sont notifiées sur l'autorisation.

Tous les feux non soumis à autorisation sont amendables.

Service National : L'inscription doit s'effectuer dans le mois du 16^{ème} anniversaire.
Inscription sur les listes électorales : Inscription toute l'année, limitée au 31 décembre.

Infos service administration : tel. 3939

Raticide : seau = 10 Euros. Sachet = 1 Euro (en vente à la mairie)

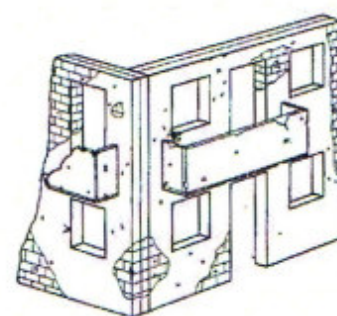
Tarifs 2013 de location des salles communales

	Salle Socioculturelle	La cuisine	Chauffage	Salle Préfabriqué
Habitants de la commune	100,00 €	50,00 €	Consommation électrique réelle pour Salle socioculturelle et pour Salle préfabriqué	35,00 €
Habitants hors commune	200,00 €	80,00 €		70,00 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit		Gratuit
Associations hors commune	200,00 €	80,00 €		70,00 €

La location est pour le weekend de 2 jours. Le montant de la location, une caution de 1000 € et une attestation d'assurance seront demandés lors de l'état des lieux et de la remise des clés.

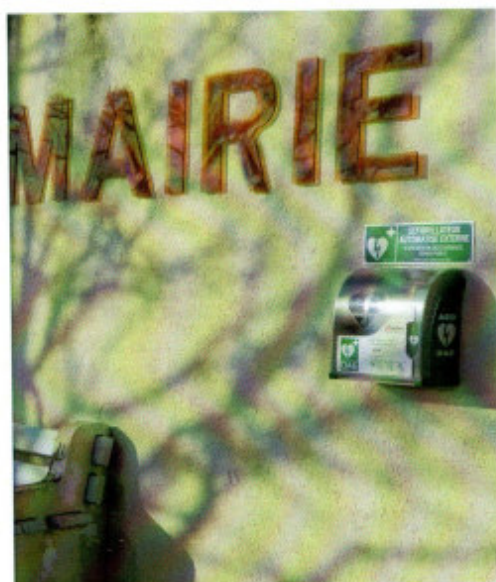
OPAH

Dans le cadre de l'OPAH des 3B Sud Charente, des permanences sont organisées le premier jeudi de chaque mois à la communauté de communes des 4B. Les propriétaires doivent prendre rendez-vous avant auprès du cabinet URBANIS en téléphonant au 05 57 80 75 57 (les lundis et mardis de 14 h à 17 h et les jeudis et vendredis de 9 h 30 à 13 h)



Défibrillateurs automatiques à Salles de Barbezieux

Deux défibrillateurs ont été installés sur la commune. Un au gymnase à côté du LPA et un autre devant la mairie. Grâce à ces défibrillateurs Automatiques Externes, vous êtes capable de sauver une vie! Toute personne, même non médecin, est autorisée à les utiliser puisqu'ils sont entièrement automatiques. Il faut aussi prévenir les secours en appelant le 15 ou le 112 ou le 18.



Récolte 2012 : Etude de la commune SALLES DE BARBEZIEUX

Commercialisant

Nombre de déclarations	6
Nombre d'exploitations	6

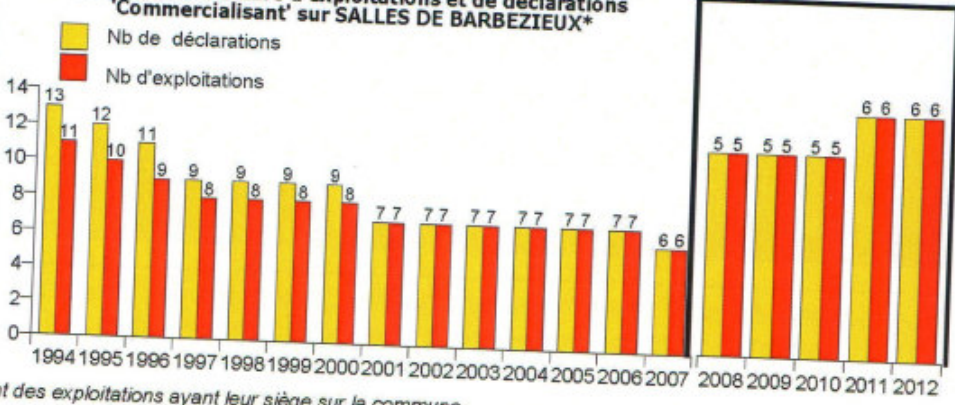
Nombre d'exploitations	6
------------------------	---

Consommation familiale

Nombre de déclarations	2
Nombre d'exploitations	2

Nombre d'exploitations	2
------------------------	---

Evolution du nombre d'exploitations et de déclarations 'Commercialisant' sur SALLES DE BARBEZIEUX*



* Les chiffres ci-dessus proviennent des exploitations ayant leur siège sur la commune.
 ** Les chiffres ci-dessous proviennent des vignes situées sur la commune et concernent les déclarations de récolte 'Commercialisant'.

Superficie totale plantée (1) en ha

Superficie totale plantée (1) en ha	58,7333
-------------------------------------	---------

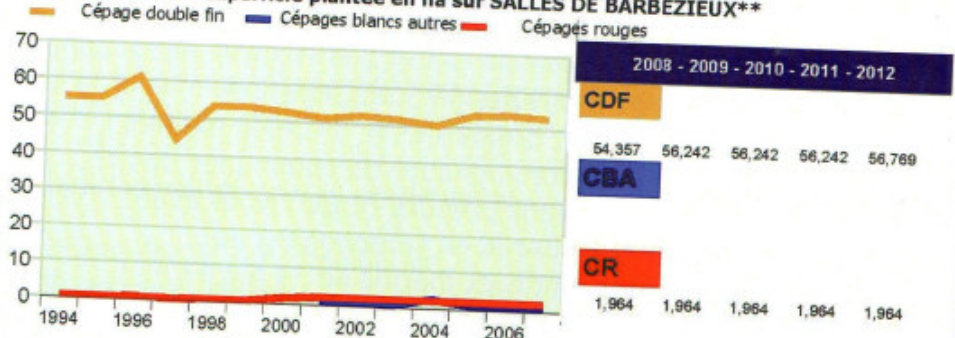
(1) en production et non production

Superficie totale en production en ha

Superficie totale en production en ha	58,3676
---------------------------------------	---------

Type de cépages	Récolte en hl Vol
CEPAGE DOUBLE FIN	4 732,74
CEPAGE ROUGE	235,00
Total	4 967,74

Evolution de la superficie plantée en ha sur SALLES DE BARBEZIEUX**



Rendement CDF moyen en hl Vol / ha

Rendement CDF moyen en hl Vol / ha	83,91
Rendement CDF moyen en hl AP / ha	7,97

TAV moyen

TAV moyen	9,49
-----------	------

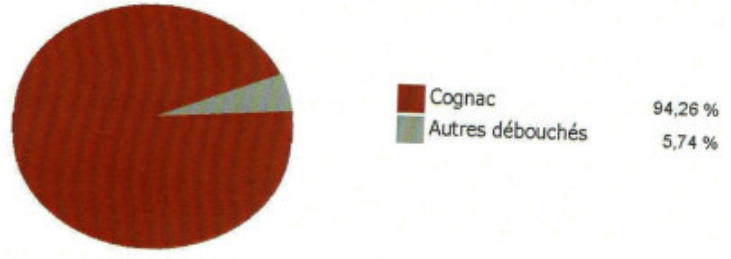
Écoulement de la récolte en hl Vol :

COGNAC

Vins	Vendanges fraîches	Moûts pour vinification	Lies
4 682,74	Néant	Néant	Néant

VINS DE PAYS

Cépages	Produit	Vins	Vendanges fraîches	Moûts de vinification	Moûts pour jus de raisin	Moûts pour concentration	Lies

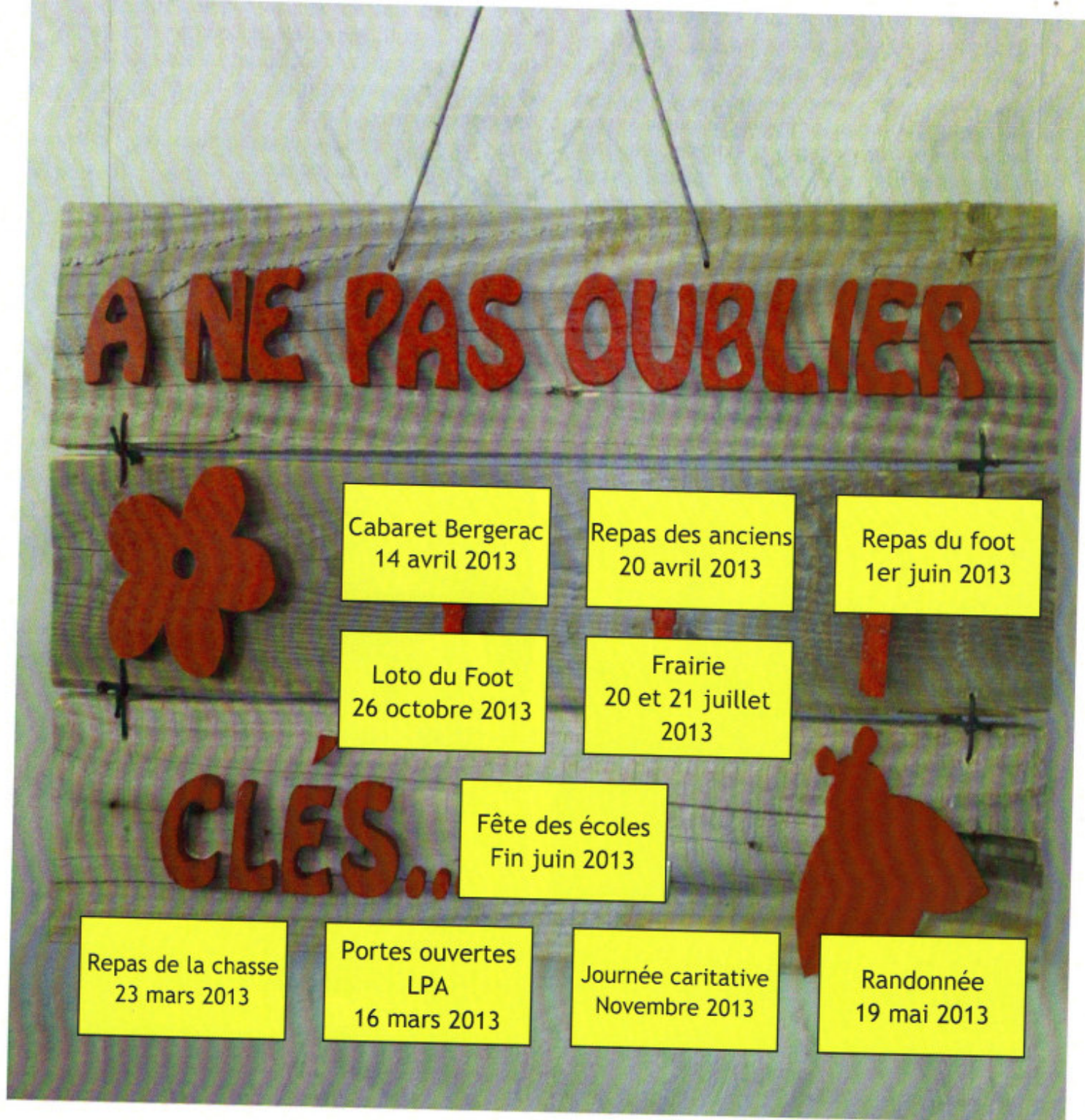


AUTRES DEBOUCHES

Cépages	Vins	Vendanges fraîches	Moûts pour vinification	Moûts pour jus de raisin	Moûts pour concentration	Lies
CEPAGE DOUBLE FIN	Néant	Néant	48,00	Néant	Néant	2,00
CEPAGE ROUGE	35,00	Néant	200,00	Néant	Néant	Néant

BNIC - Statistiques

19/12/2012



ENTENTE SPORTIVE SALLES-BERNEUIL

Le club rebondit après un été difficile
 L'Entente Berneuil-Salles de Barbezieux a débuté une nouvelle saison au début août en reprenant le chemin du stade du LEPA sous la direction du nouveau coach : Emmanuel CHADEFAUD à la place de Julien GOUGUET. Merci à Julien pour les 3 années passées à la tête des équipes.

L'été a été très mouvementé pour le club qui a été mis en danger par le départ de 13 joueurs. Heureusement, l'arrivée de nouveaux joueurs et le retour d'anciens sont venus com-

penser partiellement cette hémorragie. Ainsi, l'effectif, très réduit lors de l'intersaison (environ 30 licenciés), a permis tout de même au club d'inscrire de nouveau 2 équipes en championnat : une en 4^{ème} division et l'autre en 5^{ème} division.

Avec ces nombreux départs, les objectifs du club se sont limités au maintien de la A et d'emmener la B au bout de la saison sans forfait.

Après 9 journées, les résultats sont satisfaisants : la B se retrouve en 10^{ème} position mais

sans aucun forfait et la A à la 4^{ème} place. Félicitations aux joueurs pour ces résultats et les vertus montrés chaque dimanche sur les stades.

La bonne ambiance au sein du club et les nouvelles arrivées de décembre laissent espérer que les objectifs du début de saison seront remplis.

Si de nouveaux joueurs (+ de 16 ans) souhaitent s'inscrire pour la saison suivante, vous pouvez contacter Stéphane FEUILLET (05.45.78.84.97) ou Emmanuel CHADEFAUD (05.45.78.74.63).

Durant cette année 2012, les activités extrasportives du club ont été des vrais succès : de nombreuses personnes ont assisté au loto de fin octobre au LEPA. Un 2^{ème} loto a été organi-

sé le samedi 05 janvier 2013 à la salle des fêtes de Berneuil. Merci à l'ensemble des participants et aux généreux donateurs de lots.

La dernière manifestation de la saison se déroulera le samedi 1er juin 2013 à 20 h 30 à la nouvelle salle des fêtes de Salles de Barbezieux : le repas 'Entrecôtes'.

N'hésitez pas le dimanche à venir voir évoluer les joueurs de votre commune. Les dirigeants se feront un plaisir de vous accueillir (match d'août à décembre à Salles et de février à mai à Berneuil).

Les matchs se dérouleront à Berneuil le 9 février, 3 et 17 mars, le 14 avril, le 5 mai. Vous pouvez également suivre la vie du club sur le site de l'Entente :

<http://berneuil-salles.canalblog.com/>

Stéphane FEUILLET



GYM'VOLONTAIRE

L'association de la gymnastique volontaire fonctionne bien ; 69 adeptes se retrouvent le mardi et le jeudi. Les bienfaits de la gym sont incontestables, c'est le plaisir de participer à une activité physique non compétitive qui permet d'améliorer notre forme et préserver notre santé.

Elle a pour but d'être « bien dans sa tête, bien dans son corps » rechercher la détente et

améliorer les contacts et les relations .

C'est sous la houlette de Marie-Claude que nous travaillons nos muscles ; en effet elle a plusieurs cordes à son arc. Elle pratique aussi la marche nordique très bénéfique pour faire travailler tout le corps. Elle a eu les honneurs de la télévision lors d'un reportage passé au journal de TF1 à 13H le 8 décembre 2012.



Venez rejoindre notre groupe réputé, même le Père Noël nous a rendu visite cette année.

Chantal MAUDET, Présidente

MARCHER AUTREMENT

Cette nouvelle association s'est créée le 6 juin 2012. Elle a pour objectif de sensibiliser les personnes de tous âges à la pratique de la marche nordique en partageant avec d'autres pratiquants le plaisir de la randonnée. Cette activité sportive se pratique dans un environnement naturel et permet de découvrir des sites remarquables à travers l'organisation régulière de sorties touristiques. Elle rassemble déjà une quarantaine de personnes et propose

des sorties le mardi à 15 h 15 (départ au parking de la Mirandole) pour les débutants et une le samedi ou le dimanche matin pour les initiés. Si vous voulez participer ou découvrir la Marche Nordique n'hésitez pas à venir les rencontrer.

MARCHER AUTREMENT « Chez Fouquet » 16300 Salles de Barbezieux

Marie Claude GRAND-MOURSEL, Présidente

JEUX INTERCOMMUNAUX

Les 1-2 et 3 septembre 2012, dans le cadre de la foire exposition notre commune a participé à la 4^e édition des jeux intercommunaux. 23 joueurs forment l'ossature de notre équipe. Pour débiter ces jeux, nos deux jeunes Louis et Kilian avaient montré l'exemple. Lors du premier jeu « tour du canton à billes » ils ont obtenu une magnifique deuxième place « médaille d'argent » et malgré leur jeune âge ils avaient pris leurs responsabilités en nous demandant de jouer le joker sur ce jeu. L'entraînement sur le terrain la veille des jeux, leur avait permis de bien préparer leur compétition. Ce bon résultat nous a permis de tenir le haut du classement la première journée. La deuxième et la troisième journée nous n'avons pas connu le même succès. Lors du dernier jeu, épreuve des questions, notre équipe culturelle en répondant à deux ques-

tions sur trois nous a permis d'éviter la cuillère de bois. Mais ce que l'on retiendra en priorité c'est le très bon esprit qui régna au sein de notre équipe pendant ces 3 jours. Pour l'élection de Miss Canton, Léa a représenté notre commune avec élégance et sa joie de vivre.

Après l'effort le réconfort, la majeure partie des participants se sont retrouvés le 28 09 2012 pour déguster le champagne offert par le comité de la Foire exposition accompagné d'un buffet.

Tous les participants à cette édition ont loué la parfaite organisation de ces quatrième jeux intercommunaux. Merci à tous les organisateurs de cette manifestation.

Michel Varenne



Podium de Louis et Kilian

COMITE DES FETES

Par un temps chaotique et beaucoup d'humidité, l'année 2013 débute. Une économie déprimée, des emplois qui disparaissent, ne laissons pas la morosité nous envahir.

Le comité des fêtes va essayer de balayer ces soucis qui peuvent nous gêner la vie. Se réunir, faire la fête, communiquer, chanter, danser, manger et rire sont les meilleurs remèdes pour oublier nos problèmes. Vous avez vu la nouvelle salle «socioculturelle» est bientôt prête pour faire la fête.

Dans l'ensemble les animations 2012 ont été une réussite aussi bien en convivialité que sur le plan financier. Toutes nos excuses aux personnes qui ont demandé et n'ont pas eut de place pour savourer cette génisse au goût si particulier. N'hésitez pas à vous inscrire assez longtemps à l'avance.

Pour 2013, pas beaucoup de changement. On ne change pas ce qui marche bien.

- Le 14 avril sortie en bus au cabaret de Bergerac : 2 bus presque complet, dépêchez-vous, il ne reste que très peu de place.



- En mai : la randonnée et son traditionnel repas pot au feu,

- 20 et 21 juillet : fête locale avec animations habituelles plus de nouvelles en projet. Mais surprise!!!

- Pour la journée caritative, le thème n'est pas encore décidé. Merci aux généreux donateurs.

Je tiens à remercier du fond du cœur celles et ceux qui ont œuvré toute l'année pour que 2012 soit une réussite au niveau des animations.

Je suis sûr qu'ils seront encore pour cette nouvelle année les artisans de ces instants de convivialités dont on a tous besoin et qui ont malheureusement tendance à disparaître si on regarde les autres communes.

Le comité des fêtes remercie également les sponsors qui grâce à leur générosité permettent de faire des animations et des dons plus importants aux associations qui en ont le plus besoin.

Venez nous rejoindre, plus il y a de fous et plus on rit.

Le comité des fêtes vous souhaite pour 2013 ses meilleurs vœux, santé, bonheur et prospérité.
Jean Marie DROCHON,
Président

JOURNEE CARITATIVE DES 30.11 ET 01.12.2013

Pour sa douzième édition, votre municipalité en partenariat avec ses associations « Chorale, Comité des fêtes, club de Gymnastique, club de Football, Section Chasse + les groupes scolaires + le LEPA » avait retenu comme partenaires la Croix Rouge Vallée du Né et l'association Française des sclérosés en plaques.

Le jeu de la roue de la solidarité, la chorale de Salles de Barbezieux pour la partie animation, ont apporté un nouveau dynamisme à notre manifestation.

La générosité des deux cents personnes présentes sur ces deux jours, a permis de récolter la somme de 3116€. Somme qui se

situe dans la fourchette haute par rapport à nos précédentes éditions.

JC Arlin président de la Croix Rouge Vallée du Né nous a présenté en détail les différentes aides apportées par son équipe aux personnes dans le besoin. Notre don dans le contexte actuel est une bouffée d'oxygène pour son association.

Pour nous remercier, Mme Sabaut chargée des délégations Sud France de l'association Française des sclérosés en plaques va faire paraître un article de notre manifestation dans la revue régionale « Facteur Santé ».

INFORMATIONS SUR L'AFSEP

Relayée par ses 120 délégués départementaux, l'Afsep :

- propose écoute et soutien aux personnes malades et à leurs aidants
- les renseigne, les représente et défend leurs intérêts
- favorise la création, gère des structures, des services d'accueil et des soins pour les personnes malades les plus dépendantes
- forme des acteurs de soins et d'accompagnement soit au domicile, soit en établissement spécialisé
- informe sur la maladie notamment par sa revue trimestrielle «Facteur Santé»
- participe à la recherche en lien avec l'Arsep (fondation pour la recherche sur la sclérose en plaques).

Reconnue d'utilité publique depuis 1967, l'Af-

sep est également agréée par le Comité de la Charte de Déontologie des Associations Humanitaires faisant appel à la générosité du public.

MERCI DE VOTRE GENEROSITE

Michel Varenne



LA CHORALE DE SALLES DE BARBEZIEUX



Une nouvelle association s'est créée sur Salles, la Chorale. Forte d'une quinzaine de membres et animée par Jean Marc Banchereau, les répétitions ont lieu à la salle des fêtes, tous les jeudis après midi à partir de 14 h 30. La chorale participe aussi à quelques représentations ou manifestations. Les personnes intéressées par le chant sont les bienvenues.

Denise PITAUD,

Présidente

SOCIETE DE CHASSE

Le nombre de chasseurs reste stable à un prêt. Les lâchers de gibiers sont au nombre de 7 dont 3 de Perdreaux et 4 de Faisans pour un total de 140 pièces.

A la surprise des chasseurs sur les lâchers, seulement 1 gibier sur 5 est retrouvé.

La journée pêche et le repas de chasse auront bien lieu, mais la date n'a pas été arrêté à ce jour.



Cette année , nous parlerons du Perdreau rouge. Ce petit gibier, dont nous faisons 3 lâchers de 20 pièces, a un plumage magnifique. Il est galliforme de taille 32 à 34 cm d'un poids de 400 grammes pour la femelle et de 480 grammes pour le mâle.

Le perdreaux rouge se différencie du gris grâce à son bec et ses pattes qui sont rouges. C'est le gibier le plus commun et le plus chassé en France.



Daniel Brigaud, Président
Tel : 06 14 32 36 67

ECOLE

22 CM1 CM2 pour cette rentrée à l'école du bourg .

En décembre dernier, nous avons eu la chance de voir notre cour couverte de neige .

Quelle joie pour les enfants !

Bizarrie ? Géométrie ? Un cercle est apparu dans la cour ...

En février 2012, nous avons été visiter les grottes de Lascaux avec l'école de St Bonnet.

Pour la sortie de fin d'année scolaire, les

CM sont allés au musée d'Angoulême et au bowling .

En octobre 2012, la récolte de safran dans la cour a été très suivie par les élèves .

En décembre 2012, le Père Noël a apporté les cadeaux , à St Hilaire.

En juin 2013, il est prévu une sortie à St Yrieix (nuits sous la tente / voile / tir à l'arc / escalade ...)

Stanislas Pasquet



Cantine scolaire : le prix du repas est de 2,10 €

Garderie scolaire : la garderie scolaire est ouverte à toutes les familles du RPI de Salles -St Bonnet-St Hilaire. Le tarif est de 1,64 € de l'heure. Les horaires sont le matin de 7h30 à 9h et l'après midi de 16h40 à 18h30

LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE

Bienvenue au Lycée professionnel Agricole...

... à l'occasion de notre Journée Portes Ouvertes du 16 mars 2013

De 9 H à 16 H tous les personnels et les élèves volontaires présents auront plaisir à vous accueillir pour mieux connaître notre établissement et ses formations.

Parmi les animations à retenir, il ne faudra pas manquer la visite de notre exploitation agricole avec son chai de vinification pédagogique mais aussi les démonstrations de labours organisées par nos élèves de la filière agriculture / élevage.

A ne pas oublier aussi les baptêmes en calèches et la présentation de notre élevage de poneys Highlands que vous pouvez acheter (ça fait plaisir aux enfants !) tout comme les produits spiritueux de notre exploitation, pineaux, cognac (ça fait plaisir aux parents...), et venir faire vos emplettes au marché des producteurs.

Vous pourrez aussi déguster les petits fours sucrés et salés confectionnés par nos élèves de la filière services aux personnes et aux territoires dans le cadre de nos cuisines

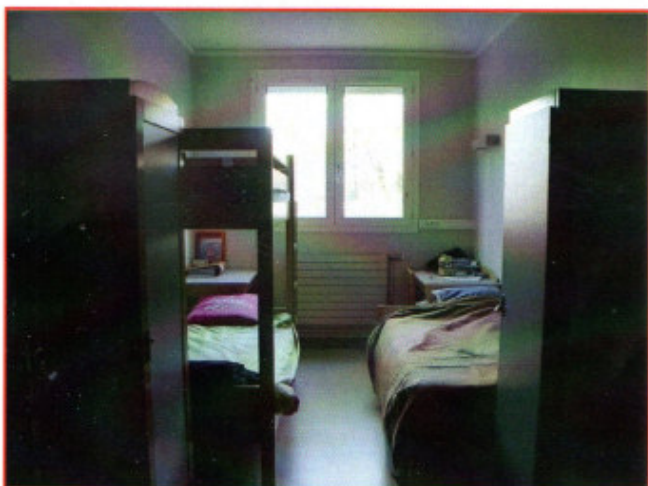
pédagogiques.

A noter enfin que chaque visiteur se verra remettre un humble échantillon (rouge ou rosé) de nos productions viticoles, à boire avec modération bien entendu.

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas venir ce 16 mars 2013, nous pouvons vous faire visiter notre structure, individuellement ou en groupe après rendez-vous au 05.45.78.03.17 sur les jours ouvrables.

En dehors de ce dispositif, nous vous rappelons que l'accès au Lycée / à son exploitation et à la totalité du site (bois, arboretum, etc...) est réservé aux seuls usagers (personnels, parents d'élèves, élèves, fournisseurs) et exclusivement lors des horaires d'ouvertures (il est donc interdit de pénétrer et circuler sans autorisation notamment le week-end et en période de congés scolaires.

A l'occasion de votre visite, nous aurons aussi plaisir à vous faire découvrir notre internat qui vient d'être modernisé et embelli (cf photo). L'occasion de vous informer qu'à côté du village de salles existe aussi le « village » du LPA puisque nous accueillons 110 élèves internes parmi nos 175 élèves inscrits.



Les travaux financés par le Conseil Régional de Poitou-Charentes complètent l'entretien du site réalisé quotidiennement avec à venir la réfection de notre infirmerie ou encore la mise aux normes de nos bâtiments d'élevage.

En résumé, n'hésitez pas à retenir votre samedi 16 mars 2013 pour venir nous rendre visite...

Hugues Morvan



Nombreux sont ceux qui, avec la page « connaissance de votre commune », du dernier numéro de l'Echo de Salles, ont découvert que des trains avaient circulé dans notre commune. Cela se passait dans la première partie du siècle dernier ; mais depuis 1995, période à laquelle Jean FEUILLET m'a donné cette information, j'ai pu recueillir quelques souvenirs, et bénéficier de travaux de recherches effectués dans d'autres secteurs de la Charente.

Le petit MAIRAT, appellation donnée au réseau de chemins de fer développé par le conseil général de la Charente, pour relier les chefs-lieux de canton entre eux et avec Angoulême, tire son nom de Paul MAIRAT, conseiller général du canton de Champagne-Mouton, et député de la Charente. En effet c'est lui qui, à partir de 1894, et pendant 15 ans, plaida la cause d'un chemin de fer d'intérêt local.

Selon les circonstances, ces trains étaient aussi appelés : tortillard, tacot, galope chopine, ou encore va comme je te pousse ; cela parce qu'ils contournaient les obstacles naturels, étaient si lents qu'on avait le temps de descendre boire un coup, et rattraper le train. Ils s'arrêtaient même avant d'affronter certaines côtes pour refaire de la vapeur ; parfois le train était scindé pour monter les wagons en deux fois, et se raccorder plus haut ; d'autres

fois, les voyageurs devaient descendre du train, et le pousser. Les voies étant établies essentiellement sur le domaine public, ils prenaient le nom de tramways, se distinguant ainsi des chemins de fer qui eux, sont implantés sur des terrains propres, indépendants de la voirie. Alors que les lignes de chemins de fer ont adopté dès le départ l'écartement britannique des rails de 1,435 m, le Petit Mairat, comme la plupart des trains locaux, circulait sur des rails à écartement d'un mètre. Le choix de l'écartement britannique est dû au fait que la locomotion sur rails puise son origine en Grande-Bretagne. La première locomotive à vapeur à circuler sur des rails en fonte, le fit dans une mine anglaise en 1804, et le premier train de voyageurs, aussi anglais, fut tiré en 1825 par une locomotive capable d'entraîner une charge de 90 tonnes, à 20 km/h.

Ce n'est qu'en 1827 que les premiers essais français eurent lieu sur la ligne Andrezieux - Saint Etienne. Il fallut attendre 1837 pour voir la création de la ligne Paris-Saint-Germain-des-prés, et l'essor mondial des chemins de fer, qui se prolongea jusque vers 1900. En Charente le choix du rail, plutôt que celui de la route est dû à la combativité de Paul MAIRAT. En 1899, il déclarait que « L'automobile est un moyen non encore susceptible d'assurer un service régulier de voyageurs et de marchandises ». « A un récent concours de l'Automobile Club de France », sur 15 véhicules engagés, 7 seulement ont résisté aux épreuves qui exigeaient un service de 6 jours et un parcours de 300 km. En outre, mis à part l'omnibus de DION BOUTON qui a atteint la vitesse de 14 km/h, aucun concurrent n'a dépassé 11 km/h. Le train était donc bien supérieur, puisque le système mis en place reposait sur les « trois quinze, soit, les rails pesaient 15 kg au mètre, les locomotives à vapeur 15 tonnes, et la vitesse de 15 km/h !! L'épopée du Petit MAIRAT occupa de nombreuses réunions du conseil municipal de Salles. La première le 28 février 1893, au cours de laquelle le maire Paul JAULIN donna lecture de l'arrêté préfectoral du 18 janvier, relatif à l'avant-projet d'un réseau départemental de tramways à vapeur, en ce qui concerne les lignes :

- 1^e de Cognac à Segonzac et Barbezieux
- 2^e de Barbezieux à Blanzac, Villebois Lavalette et la Rochebeaucourt
- 3^e de Barbezieux à Brossac, Chalais, Aubeterre et Saint-Séverin

Le 17 juin 1900, Gaston Lucius CHEVROU, mai-

re, le conseil municipal prend connaissance du vote par le conseil général, de la construction d'un réseau de tramways dans lequel se trouve comprise une ligne d'Angoulême à Barbezieux par Blanzac.

Vers 1898 des études avaient été faites de Barbezieux à Blanzac en passant par Saint-Bonnet, pour desservir l'école des Faurelles. Mais celle-ci étant appelée à disparaître, il n'y avait plus lieu de songer à la desservir. Le conseil général lance une nouvelle étude en passant par la Croix Rouge et le moulin de Brousset. Le conseil municipal de Salles choisit ce dernier tracé, attendu :

1^e qu'il desservira utilement la commune de Salles, d'Angeduc et de Saint-Aulais sans s'éloigner beaucoup de Saint-Bonnet

2^e que le chemin direct de Barbezieux à Blanzac a 2mètres de plus de largeur que le chemin de Saint-Bonnet

3^e que le tracé sera beaucoup plus court

Le 5 octobre 1900. Avis est donné au conseil municipal de l'ouverture d'une enquête d'utilité publique, pour deux lignes partant de Barbezieux. Lesquelles ?

En 1904, grâce à l'opiniâtreté de Paul MAIRAT, était créée la Compagnie des Chemins de Fer Economiques de la Charente.

Le 15 juin 1910, inauguration simultanée des trois premières lignes : Barbezieux-Blanzac, Barbezieux-Cognac, et Barbezieux-Chalais.

En 1913, Barbezieux-Angoulême coûtait 3,70 F en 1^e classe, 2,45 F en 2^e classe, pour un trajet direct sans changement de 3 heures, avec 30 arrêts, pour 48 km. 1913 est aussi l'année de fin de mise en exploitation du réseau charentais. Le trafic sur la ligne passant par Salles, dura de 1910 à 1940. Après une période de déclin commencée vers 1925, et surtout à partir de 1932, avec l'ouverture de lignes d'autobus (création de CITRAM à Matha en 1933), les fermetures des lignes ferroviaires s'étalèrent de 1938 à 1941, non sans avoir lutté par la mise en place de locomotives électriques (à accumulateurs), et ou diesel, ainsi que d'autorails (les michelines).

A Salles, venant de Barbezieux, à gauche de la route de Blanzac, la ligne traversait la route à Tivoli, grimpait les Terriers et Versennes, passant sous les maisons actuelles de Michel RAUTURIER et Francis RAMBAULT, traversait la route. Là était la gare ; enfin un abri avec un banc, contournait les Lemberts et descendait vers le moulin Giraud pour retraverser la route de Blanzac, soit un demi-cercle d'environ 2 km sur la commune

La gare a été démontée dans les années 1950,

par Joseph MAUDET (enfant) et son père. Les pierres ont été utilisées dans la construction d'une grange. Le terrain sur lequel devait être édifiée la gare a été acheté par le maire (Gaston CHEVROU), pour être donné à la commune, donation acceptée par le conseil municipal du 19 février 1910. Mais, le 7 août 1911 une autre délibération, nous dit que la compagnie des Chemins de Fer d'Intérêt local de la Charente est autorisée à vendre à la commune, pour 50 francs, un excédent hors voie, du terrain dont elle avait besoin pour établir sa ligne, d'environ 1a 87 ca. C'est sur ce terrain que la commune a l'intention d'établir un abri pour les voyageurs qui se proposent de prendre le train. Alors quid de la donation CHEVROU ?

Le 18 février 1911, longue délibération du conseil municipal, contestant le prix des places sur les tramways départementaux de la Charente, demandant que les billets d'aller et retour à prix réduit

Soient délivrés sur tout le réseau, et pour le parcours réellement effectué entre les stations, haltes et arrêts prévus.

Malgré ces réclamations, il faut croire que le trafic avait quand même du succès et que cette ligne rendait service, car même avant sa mise en exploitation, dès le 11 février 1901, le conseil municipal demandait le classement du chemin vicinal n°2 (donc à la charge de la commune) reliant Condéon au Pont de Salles, en chemin de moyenne communication (pris



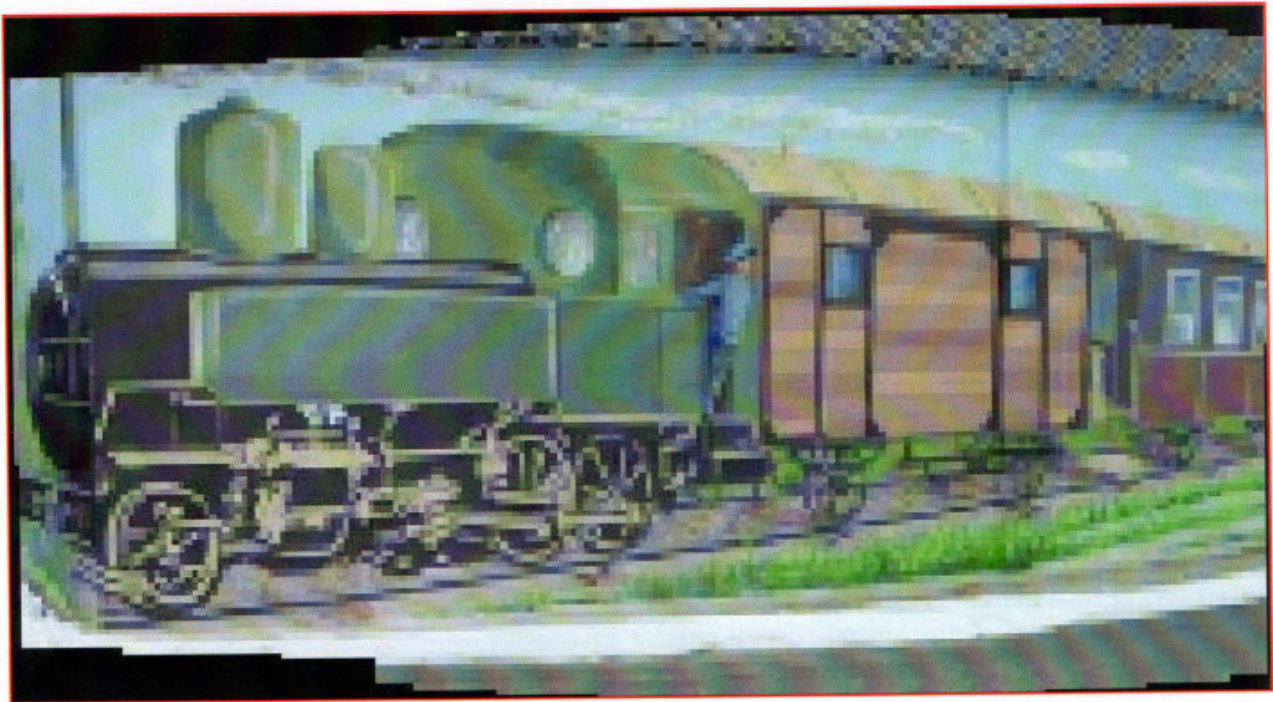
en charge par le conseil général), au prétexte que ce chemin est très utilisé par un grand nombre d'attelages qui augmentera forcément encore lorsque la ligne de tramways sera établie ..

Ce n'est que neuf délibérations plus tard, après action commune avec Condéon, le 16 juillet 1938, que le conseil municipal pris connaissance du classement dans le réseau d'intérêt commun de ce chemin. Avant transfert, la mise en état aux normes départementales, assurée par le conseil général, devait être financée par Condéon et Salles au prorata des distances sur chaque commune. Il en a coûté 21775 F à Salles, empruntés à la Caisse des Dépôts et Consignations sur 30 ans au taux

de 5% .

Pour clore cet aperçu sur le Petit MAIRAT , et quelques-unes de ses conséquences à Salles, je souhaite remercier tous ceux qui ont bien voulu me livrer leurs souvenirs vécus ou racontés par leurs parents, même si certains ne sont plus parmi nous : Guy CHAILLOU , Maurice THILLARD, Henri RAUTURIER , Micheline GENDRINEAU, Pierrette GEORGEON, Marie-Thérèse TEXIER, Roland FAIVRE , Joseph MAUDET, Bernard FOUCAUD, Albert MESNARD, et bien sur Jean FEUILLET pour avoir éveillé ma curiosité, en espérant n'avoir oublié personne

Roland PLUYAUD



LES ORCHIDÉES



Orchis bouc

Les orchidées sauvages sont des plantes vivantes plusieurs années et refleurissant annuellement. Ce sont des espèces protégées.

Les orchidées possèdent une très grande diversité d'espèces. La plus importante s'observe sur le pourtour méditerranéen et dans les Alpes.

En France, la localisation des orchidées se caractérise par différentes aires (au nombre de 9)

dont le bassin aquitain auquel la commune de Salles de Barbezieux fait partie dans le domaine de la Saintonge.

La région des Charentes est assez riche malgré des zones dépourvues d'orchidées comme l'Aunis ou la région de Royan/Marennes. On retrouve principalement des marais mais aussi des zones où le sous-sol est formé de calcaires, terrains propices au développement des orchidées.

De nombreux problèmes subsistent pour le maintien des espèces dans leur environnement malgré des mesures de protection. Ces menaces pesant sur ces

plantes ne diffèrent pas de celles qui pèsent sur les autres végétaux ou animaux.

Principales menaces : **changement climatique, pollution des sols, évolution des habitats et des paysages** par la **surexploitation** et la **destruction** de ceux-ci.

En France, 164 espèces différentes ont été recensées sans tenir compte des hybridations entre espèces d'orchidées, ce qui ne facilite pas la tâche pour les déterminer.

En Charente, on dénombre 31 espèces différentes soit environ 19% de la totalité des orchidées françaises.

Parmi les plus courantes en Charente, on retrouve l'orchis bouc, appelé ainsi à cause de l'odeur peu agréable de la plante, l'ophrys abeille, l'orchis pourpre, l'orchis bouffon, l'orchis homme-pendu ou l'orchis pyramidal.

Au contraire, certaines espèces sont très rares et seulement localisées dans de petites stations telles l'orchis des marais, l'orchis odorant, le limodore de Trabut, l'ophrys de Saintonge, l'ophrys des Lupercales ou l'ophrys miroir.

Sur la commune de Salles de Barbezieux, on peut retrouver :

- près du LEPA, l'orchis pyramidal, l'épipactis à larges feuilles et la céphalanthère à longues feuilles

- au pourtour du village de Lileau, l'épipactis à larges feuilles, la céphalanthère à longues feuilles et l'ophrys abeille.

Ces plantes ne se rencontrent pas seulement à l'état sauvage proprement dit, on peut également les trouver dans nos pelouses de maisons (je peux vous aider à reconnaître cette fleur si cela vous intéresse).

On peut les remarquer dès novembre lors de la repousse des feuilles. Elles passent ainsi l'hiver sous forme de feuilles avant de se remettre à pousser au printemps. Certaines fleuriront dès fin mars, la plupart des espèces jusqu'à mi-juin/début juillet et quelques unes durant l'été jusqu'en septembre-octobre.

Durant la floraison, de nombreux insectes viennent y prélever le nectar favorisant la pollinisation. On retrouve principalement les abeilles, bourdons, guêpes, papillons mais également les fourmis. Cette diversité d'insectes permet un mélange de pollen favorisant l'apparition d'hybrides entre espèces, rendant plus dure la détermination des orchidées.

Ce sont des fleurs de toutes formes et de couleurs variées, qu'il faut éviter de cueillir ou arracher afin de les laisser dans leur milieu naturel pour conserver une flore française en bon état.

Geoffroy GIRARDEAU



UNE TOMBE REMARQUABLE

Si vous avez la curiosité de pénétrer dans notre petit cimetière entourant notre vieille et remarquable église, dirigez-vous vers la partie la plus ancienne sise contre le mur méridional de l'église. Là se dressent les plus vieilles tombes de notre commune. Une en particulier attire notre attention. Elle se dresse telle une stèle portant l'inscription suivante gravée dans la pierre.

« Priez Dieu pour lui

Union fraternelle »

Avec en dessous deux mains enlacées puis suit cette autre inscription

« Ci -Git Pierre-Mathias MOYZAN

Maire de cette commune né en 1763 »

Pierre Mathias MOYZAN est en effet un des premiers maires nommés après la révolution.

Il fut nommé le 1^{er} septembre 1800 et garda son titre jusqu'à sa mort le 13 septembre 1812.

Que dire de cette inscription funéraire ? Peut-être Mathias MOYZAN fut-il compagnon ?

Ou bien plus vraisemblablement Franc-maçon. En effet les loges maçonniques se développèrent à la faveur de la révolution. Je n'ai pas trouvé dans les archives de quoi préciser cette curieuse épitaphe. Nous savons cependant que son père Pierre MOYZAN était marchand et propriétaire du fief de la Couronne. Né en 1724 il meurt en 1788 et est inhumé dans notre église avec les autres propriétaires des fiefs nobles de notre commune.

Annie FELDINGUT-PLUYAUD

PENSEZ A FABRIQUER VOS PIEGES A FRELONS

- Prendre une bouteille d'eau plastique
1 - La couper à hauteur des 2/3
2 - Prendre la partie supérieure, la mettre à l'envers à l'intérieur des 2/3 de bouteille
3 - Fixer avec des agrafes les 2 parties de bouteille afin que la partie intérieure ne tombe pas au fond - Mettre une ficelle -
VOTRE PIEGE EST PRET



Potion pour attirer les frelons sans piéger les abeilles

Mélanger 80% de bière brune, 10% de vin blanc et 10% de sirop (grenadine, orange ou autre parfum)

Mettre 2 à 3 cm de ce liquide dans le piège.

Accrocher plusieurs pièges dans votre jardin, vers les fruitiers ou arbres à fleurs.

Renouveler le liquide lorsqu'il y a beaucoup de bestioles à l'intérieur ou si le liquide est évaporé.

CALITOM

Retrouvez votre calendrier de collecte sur internet !

Vous souhaitez connaître vos jours de collecte ? C'est très simple : rendez-vous sur la page d'accueil du site internet www.calitom.com ! Une rubrique Ma commune a été spécialement créée dans la colonne de gauche. En saisissant le nom de votre commune, vous pourrez obtenir les deux prochains jours de collecte sélective et de collecte des ordures ménagères (report des jours fériés pris en compte). Au même endroit, vous avez également la possibilité de télécharger et imprimer votre calendrier de collecte sélective de l'année 2012.

Grâce à cet outil, vous aurez une information en temps réel et le décalage des jours fériés sera beaucoup plus simple. Bien d'autres informations sont également disponibles sur le site : les heures d'ouverture des déchetteries, la borne à verre la plus proche de votre domicile, les consignes de tri, mais aussi de nombreux documents à télécharger comme le guide du tri, le mémo-tri, le magazine Poubelle la Vie

Le numéro vert de Calitom 0 800 500 429 reste bien entendu toujours à votre disposition pour vous répondre.



Conseil Architecture Urbanisme Environnement

et son espace

INFO → **ÉNERGIE**

Avant tout projet venez rencontrer un architecte conseiller et un spécialiste en énergie. A votre écoute, ils vous accompagneront gratuitement dans votre projet pour une habitation, un local professionnel, un bâtiment agricole, neuf ou ancien.



**"Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale."
Trois architectes et deux conseillers énergie à votre service.**

Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

Pourquoi nous consulter ?

- Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet.
- Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable, le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières.

Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement.

Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

L'Espace Info-Energie bénéficie du soutien de l'ADEME et du Conseil Régional



et son espace

INFO → **ÉNERGIE**



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULÈME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

ETAT CIVIL

Naissance :

GIRARD	Bryan	19 février 2012	Saint Michel
FEUILLET	Alizée, Patricia, Cathy, Josette	14 avril 2012	Saint Michel
CLEMENT	Enora, Juliette	5 juin 2012	Saint Michel
BOEUF-DALLON	Andy, Marvin	27 juin 2012	Saint Michel
LANERIERE	Naël	11 octobre 2012	Saint Michel
MARTIN	Théo, Joaquim	4 novembre 2012	Saint Michel
MARTINAUD	Ambre, Léa	8 décembre 2012	Soyaux

Mariage

Laurent PERONNAUD et Coralie, Audrey DEXET 15 septembre 2012

Décès

Lucie MAROT veuve MAUDET

18 juillet 2012

Henri, Louis RAUTURIER

25 août 2012



Ont participé à la réalisation de ce numéro 29 de l'Echo de Salles de Barbezieux :

- le conseil municipal
- les présidents d'associations communales : Chantal Maudet, Denise Pitaud, Marie-Claude Gran-Moursel, Stéphane Feuillet, Daniel Brigaud, Jean Marie Drochon
- ainsi que les bénévoles : Geoffroy Girardeau, Annie Feldingut-Pluyaud, Roland Pluyaud, Stanislas Pasquet, Sylvie Nau

Numéro gratuit imprimé à 200 exemplaires par Actiade - 17100 Fontcouverte

Nous remercions les personnes qui nous confient des documents photographiques ou autres.

JEU

Connaissance de votre Commune

Question n° 1 :

Avant l'entente Berneuil-Salles , il y a eu l'Étoile Sportive Salloise

Quelle a été l'année de sa constitution ?

Réponse :

Question n° 2 :

Qui était instituteur (trice) avant monsieur PASQUET ?

Réponse :

Question n° 3 :

En quelle année les préfabriqués, achetés au LPA ,ont -ils été montés pour faire la salle des fêtes actuelle ? ?

Réponse :

Question n° 4 :

Quelle est l'altitude, maxi et mini de la commune ?

Réponse :

Bulletin de participation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Question n° 5 :

Quel était le nom du seigneur de Puymoreau qui , « attendu sa qualité de gentilhomme » a été décapité, et non écartelé et brulé comme ses hommes , en 1548 à Bordeaux , pour s'être soulevé contre la gabelle ?

Réponse :

Question n°6 :

Comment s'appelait l'association qui gérait la paroisse avant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905 ?

Réponse :

Vous pouvez répondre :

Par courrier adressé à la Mairie
ou en déposant votre bulletin à l'accueil de la Mairie de Salles

Les réponses seront affichées à compter du 30 avril 2013

Un tirage au sort déterminera les gagnants parmi les bonnes réponses. Ils recevront par voie postale des places pour le repas (Génisse) du 21/07/2013.

Réponses du numéro précédent

1 : 1^{er} n° Echo Sallois – Septembre 1995

2 : Distance nord sud de la commune - 5,800 km

3 : Cours d'eau – Le Gabout - Le Beau - Le Condéon

4 : Associations – Chasse – Foot- Gym- Comité des fêtes –Parents d'élèves

5 : Gaston CHEVROU – Lucius

6 : La gare de Salles –Le grenouiller